



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2023

Le Conseil Municipal a débuté à 20h15 sous la présidence de M. Pierre MOLES.

Présents : P. MOLES, N. BLADOU, L. ESCARPE, A. CHAMBON, I. DELPON, V. FRANCOIS, M. LECRU, L. LEROY, S. MOUSSIE, E. NAULT, S. RODRIGUES

Excusés : JP. LABAU donne pouvoir à P. MOLES
A. DUMAZEL donne pouvoir à L. LEROY
L. LACATON donne pouvoir à M. LECRU
M. MAYONOVE

Nombre de Conseillers : 15
Présents : 11
Votants : 14

Secrétaire de séance : Sandrine MOUSSIE

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 janvier 2023.
- Présentation par M. TOPER du SYDED des actions de tri et de compostage.
- Approbation du Compte Administratif 2022 – Commune.
- Affectation du résultat 2022 – Commune.
- Compte de gestion 2022 – Commune.
- Approbation du Compte Administratif 2022 – Service des eaux.
- Affectation du résultat 2022 – Service des eaux.
- Compte de gestion 2022 – Service des eaux.
- Travaux cour de la Mairie : demande de subvention.
- Mise en sécurité des passages piétons voie nouvelle.
- Création de la société publique locale CAUVALDEX.
- Convention de partenariat relative à l'organisation de l'accompagnement du transport scolaire.
- Servitudes de passage réseaux.
- Vente véhicule : Peugeot 206.
- Questions diverses.

	Présentation par M. TOPER du SYDED : actions de tri et de compostage	
--	---	--

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur TOPER.

Ce dernier après avoir fait une présentation structurelle du SYDED expose l'ensemble des services (ordures ménagères, recyclables, récupération de verre, chaufferie bois,...). Il nous explique le tri attendu par le SYDED du Lot.

Il présente la loi applicable à partir de janvier 2024 concernant l'obligation de tri et de compostage y compris collectif.

Pour Bretenoux, suite à un travail avec M. LECRU, des démarches auprès de l'EHPAD et du CSSR Notre Dame ont débutées et des repérages d'emplacements ont été effectués. En 2023 est envisagé la mise en place d'un composteur à l'EHPAD, au CSSR Notre Dame et les logements Lot Habitat. Il sera également étudié les autres emplacements dans la Bastide pour les habitants n'ayant pas de jardin.

Monsieur TOPER met à la disposition de la commune quelques fascicules concernant le tri et le compostage, un article sera fait sur le Bretenew's de mai/juin 2023 et quelques réunions publiques seront organisées courant 2023 pour présentation explicative aux administrés.

- | | | |
|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Approbation du Compte Administratif 2022 – Commune. - Affectation du résultat 2022 – Commune. - Compte de gestion 2022 – Commune. - Approbation du Compte Administratif 2022 – Service des eaux. - Affectation du résultat 2022 – Service des eaux. - Compte de gestion 2022 – Service des eaux. | |
|--|---|--|

Monsieur le Maire indique que les comptes tenus par la commune ont été comparé à ceux tenus par la trésorerie et qu'ils sont identiques. Cependant, il n'est pas possible de les soumettre au vote du Conseil Municipal, ainsi que l'affectation du résultat, pour des raisons techniques et administratives.

Leur vote sera donc proposé au prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire présente néanmoins au Conseil Municipal les chiffres 2022 de la Commune et du Service des eaux.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2023

DE_20230215_01	Travaux cour de la Mairie : demande de subvention	<u>Scrutin</u> : Unanimité
-----------------------	--	---------------------------------------

Monsieur le Maire indique que les travaux de la Place des Consuls avancent très bien et que le rendu est magnifique. Maintenant que les travaux bordent la mairie, il apparait nécessaire d'harmoniser la cour intérieure avec cette dernière. Le chiffrage des travaux s'élève à 9 415€ HT et pourraient se faire dans la continuité.

Il indique également que ces travaux pourraient peut-être être subventionnés dans le cadre des fonds de soutien à la restauration du patrimoine de CAUVALDOR.

DE_20230215_02	Mise en sécurité des passages piétons voie nouvelle	<u>Scrutin</u> : Unanimité
-----------------------	--	---------------------------------------

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de principe de la FDEL concernant l'éclairage et la mise en sécurité des passages piétons de la voie nouvelle avec une estimation de travaux à hauteur 13 800€ HT dont la participation communale s'élèverait à 8 970€. L'éclairage proposé est en bornes basses, identique au nouveau éclairage mis en place à Cressensac.

DE_20230215_03	Création de la société publique locale CAUVALDEX	<u>Scrutin</u> : Unanimité
-----------------------	---	---------------------------------------

Monsieur le Maire présente le document explicatif de CAUVALDOR et rappelle que les statuts avaient été envoyés en pièce annexes à la convocation.

DE_20230215_04	Convention de partenariat relative à l'organisation de l'accompagnement du transport scolaire	<u>Scrutin</u> : Unanimité
-----------------------	--	---------------------------------------

Monsieur le Maire indique qu'afin de garantir la sécurité dans les transports scolaires, la Région souhaite remettre en place les accompagnateurs dans les bus de plus de 9 places, à partir de 4 enfants en maternelle. Compte tenu de la compétence partagée entre La Région et la Commune, la commune a la charge de l'accompagnateur et la Région participe à hauteur de 50% du coût engendré plafonné à 1000€ par an.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2023

DE_20230215_05	Servitudes de passage réseaux	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

Monsieur le Maire explique que sur la parcelle B1570 passe la canalisation qui relie le captage de Monjatou au réservoir de Lastillères. Cette dernière a récemment été remplacée. Après recherche dans les archives aucune servitude de passage n'avait été faite sur cette parcelle. Sachant que M. et Mme MOUNAL construisent leur maison sur cette parcelle et afin de régulariser la situation une convention a été établie.

DE_20230215_06	Servitudes de passage réseaux	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

Monsieur le Maire explique que suite à la construction du magasin CENTRAKOR, il avait été demandé à M. HAMARD représentant de la société B46 la possibilité d'établir une servitude de passage sur les parcelles A 1057 et 1060 afin de pouvoir acheminer les réseaux jusqu'aux parcelles se situant derrière la parcelle A1060 en cas de constructions sur ces dernières.

DE_20230215_07	Vente véhicule : Peugeot 206	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

Monsieur le Maire explique que la commune n'a plus l'utilité du véhicule PEUGEOT 206. Le prix de vente a été fixé à 500€. L'entreprise EDGE Auto s'est portée acquéreur.

	Questions diverses	
--	---------------------------	--

Collecte de stylos :

V. FRANCOIS rappelle la proposition de E. NAULT pour la collecte de stylos via l'association NEUROFIBROMATOSSES (maladies génétiques touchant 1 personne sur 3000). Avec L. LACATON, contact a été pris avec l'association, pour connaître les modalités et avec le Groupe Scolaire pour la mise en place. Les boîtes vont être réalisées par les enfants en garderie (elles doivent être aux couleurs des coccinelles) et une boîte sera installée dans chaque classe ainsi qu'à la mairie.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2023

Olympiades Viticoles Glanoises :

V. FRANCOIS rend compte de la réunion organisée par la municipalité et le comité des fêtes de Glanes en vue de la préparation des Olympiades Viticoles Glanoises qui se dérouleront le 17 juin 2023. Il s'agit de défis sportifs ou intellectuels où les communes du canton s'opposeront. Chaque commune doit constituer une équipe de 3 femmes et 3 hommes. Afin de constituer l'équipe de Bretenoux, un article d'appel aux volontaires sera publié dans la deuxième édition du Bretenew's.

Réunion des associations :

L. ESCARPE informe le Conseil Municipal que la réunion des associations a eu lieu le 10 février 2023 et que beaucoup d'associations étaient représentés. Un point sur les démarches administratives et les demandes de subventions a été fait. Les associations ont pu partager leurs projets et un calendrier des festivités commence à s'établir.

Fin de séance : 22h20

Signature du secrétaire de séance 	Signature du Maire 
--	--